

Un exemple de gestion intégrée de site patrimonial : Bibracte – Mont Beuvray (Bourgogne) (*)

Vincent GUICHARD
Directeur général, Bibracte EPCC
Centre archéologique européen, F-58370 Glux-en-Glenne
e-mail : v.guichard@bibracte.fr

Introduction

La notion de gestion intégrée a émergé en même temps que celle de développement durable, l'une étant considérée comme la condition de l'autre. Pour des raisons évidentes, elles ont surtout été appliquées au domaine de l'environnement, avec une étape symbolique décisive franchie lors du Sommet de Rio (1992). Depuis lors, ces notions irriguent toujours plus les politiques et le droit de l'environnement (par exemple : [1]). Leur transfert au domaine du patrimoine culturel semble aussi évident que nécessaire. Pourtant, l'évocation explicite de la gestion intégrée dans les documents normatifs relatifs au patrimoine culturel reste très rare. Ainsi, les documents fondateurs de l'UNESCO relatifs au patrimoine, rédigés pour la plupart avant les années 1980, n'ont pas encore été mis à jour pour inclure cette notion. En droit français, par exemple, seuls les paysages (objets culturels par excellence) bénéficient de mesures au titre de la gestion intégrée, au travers de la réglementation de l'environnement, qui est désormais unifiée avec celle de l'urbanisme.

Vingt ans après le Sommet de Rio, on ne trouve donc encore que des évocations disparates à la gestion intégrée du patrimoine, dans les plans de gestion de quelques sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial, par exemple (cf. certaines études de cas dans [2]), ou dans des documents non normatifs issus d'instances internationales de concertation, notamment le Conseil de l'Europe. Cet organisme a en effet intégré cette notion au champ patrimonial dès les années 1970. Il y fait constamment référence (cf. par exemple la Convention de Faro [3]) et préconise une approche systémique du patrimoine qui s'appuie sur le principe de gestion intégrée [4].

Dans un domaine bien plus pratique, la référence à la gestion intégrée est rarement invoquée lors de la construction de plans de gestion de biens patrimoniaux. Ceci n'interdit pas à ces politiques de préconiser de fait la gestion intégrée, quand bien même elles n'y font pas référence : c'est par exemple un principe sous-jacent à la politique française des Grands Sites [5]. D'un point de vue pratique et opérationnel, on retient ici comme définition de la gestion intégrée un mode de gestion formalisé et concerté qui se fixe comme objectif premier la préservation durable de l'authenticité d'un site, en s'appuyant notamment sur la connaissance et sur l'implication des communautés locales de tout niveau.

Un contexte politique particulier a fait que l'outil de gestion du site patrimonial de Bibracte mis en place à partir du milieu des années 1980 répond très précisément, selon nous, aux critères de la gestion intégrée, quand bien même cette notion n'apparaît jamais explicitement dans les documents fondateurs de l'établissement gestionnaire. Nous souhaitons ici rendre compte de cette expérience, en espérant contribuer à sensibiliser les gestionnaires du patrimoine de l'intérêt de cette notion, qui garantit d'autant plus la pérennité d'un bien qu'elle se préoccupe de l'intérêt des membres de la communauté qui en est détentrice.

Une identité triple : un site, un centre de recherche, un musée

Bibracte est un lieu original, associant trois composantes complémentaires : un site naturel et historique, un centre de recherche et un musée d'archéologie, tous trois gérés par le même établissement public [6, 7].

Située dans le massif montagneux du Morvan, au cœur de la Bourgogne, sur le Mont-Beuvray, Bibracte fut fondée à la fin du II^e siècle avant notre ère par les Éduens, peuple gaulois qui y installa pour un siècle sa capitale. C'est l'une des villes fortifiées de la fin de l'âge du Fer – ou *oppida* – les plus caractéristiques et les mieux préservées, avec ses 12 km de fortifications et ses quartiers s'étendant sur 200 ha. C'est également un lieu de mémoire, où Jules César s'installa après sa victoire à Alésia pour mettre la dernière main à ses *Commentaires sur la Guerre de Gaules*.

Le Mont-Beuvray est aussi un ensemble naturel remarquable, riche de ses profondes futaies de hêtres et de ses belvédères ouvrant sur des paysages préservés (fig. 1, 2, 3). Il est classé au titre des Monuments historiques et à celui des Sites. Il bénéficie depuis 2008 du label Grand Site de France délivré par le ministère de l'Écologie à des collectivités qui gèrent de façon exemplaire un site patrimonial majeur. Il est surtout doué d'un « esprit des lieux » auquel échappent peu de visiteurs.

Site de référence pour la recherche archéologique sur l'âge du Fer, Bibracte bénéficie d'un programme de recherche ambitieux auquel participent de nombreuses universités européennes. Grâce aux archéologues, la ville de Bibracte, abandonnée pendant deux millénaires et tombée dans l'oubli, renaît aujourd'hui. C'est à la fois un champ d'application pour les chercheurs et étudiants d'une dizaine de pays et un parc archéologique en perpétuelle évolution, propice à la découverte d'une page méconnue de notre histoire (fig. 4, 5). Bibracte s'efforce en outre d'être un lieu d'expérimentation au service de l'archéologie, tant en matière de muséographie que de méthodes de recherche. L'accueil d'artistes relève ainsi du souci d'explorer de nouvelles formes de programmation culturelle.

Véritable porte d'entrée sur le site, le musée de Bibracte expose les résultats des recherches archéologiques et les met en perspective (fig. 6) : il s'agit de montrer, à travers l'exemple de Bibracte, que les populations de l'Europe « moyenne » (ou « tempérée ») ont franchi un stade de développement majeur voici un peu plus de vingt siècles, en inventant une forme urbaine propre à ces régions. Le musée a été construit par Pierre-Louis Faloci en 1995. Ses matériaux (pierre, acier, verre et béton) évoquent les âges de l'humanité. La présence répétée du carré dans la trame du bâtiment rappelle les quadrillages des terrains de fouilles ; le choix de formes géométriques fortes et simples, de cadrages cinématographiques sur le paysage, inscrit résolument son architecture dans le monde d'aujourd'hui.

Le site et ses publics

Par sa nature triple, Bibracte accueille des publics de nature très diverse. Il s'agit d'abord des chercheurs, étudiants et professionnels du patrimoine qui participent aux activités scientifiques du Centre archéologique européen. Leur recrutement se fait à l'échelle européenne et principalement par le biais de conventions de partenariat avec des organismes scientifiques (instituts universitaires, laboratoires publics, musées) qui participent au programme de recherche sur le Mont-Beuvray (fig. 7). Ce public se monte à plusieurs centaines de personnes et à environ 8.000 journées ouvrées par années.

Le musée accueille quant à lui chaque année plus de 44.000 visiteurs [8]. Les scolaires forment une part significative de l'effectif, avec 8.000 enfants et adolescents qui passent à Bibracte une journée ou plus. Le reste correspond surtout à un public familial qui est régional à 40%, originaire d'autres régions françaises pour 30% et d'autres pays (principalement les Pays-Bas et la Belgique). Au sein de cet effectif, les personnes attirées en Morvan par la qualité de l'environnement sont aussi nombreuses que les amateurs de patrimoine et d'histoire. À ce titre, la typologie des publics de Bibracte est sensiblement différente de celle

des musées situés en territoire urbain. Il s'agit d'un public exigeant, qui apprécie la qualité des lieux autant que leur contenu archéologique, et qui est ouvert à de nouvelles propositions.

La position géographique de Bibracte explique donc la typologie particulière de ses visiteurs. Elle soumet également l'équipement à des obligations sociales particulières. Bibracte est effet implantée au cœur d'un territoire pauvre de moyenne montagne qui a souffert d'une dépopulation massive depuis le milieu du XIX^e siècle, par l'effet conjugué de l'émigration et de la saignée de la première guerre mondiale. Région aux paysages fortement marqués par la déprise agricole, où d'austères sapinières remplacent les pâturages d'antan, le Morvan est tenté par le repli identitaire. Cette identité nourrie de musique, de parlers et d'usages traditionnels s'est renforcée au cours des dernières décennies. Elle est paradoxalement défendue par des « néo-ruraux » pour partie originaires de pays nordiques qui ont investi en masse la région depuis les années 1990. Dans ce contexte, Bibracte joue le rôle de centre culturel pour une population locale qui dispose d'une offre par ailleurs très limitée. C'est pour cette raison que la programmation du musée ne se cantonne pas à des expositions d'archéologie (fig. 8). Elle s'efforce de proposer aussi des événements en phase avec la création artistique et les questionnements d'aujourd'hui : accueil d'artistes en résidence, festival pluridisciplinaire, rencontres avec des scientifiques... Cette ouverture culturelle contribue aussi à montrer que l'archéologie n'est pas une démarche passéiste, qui peut être mobilisée pour nourrir une vision « traditionnelle » du territoire, mais au contraire une production de l'esprit au service d'enjeux actuels.

Un organisme en charge de la gestion intégrée du site

C'est l'histoire récente de Bibracte qui explique l'originalité de l'organisme en charge de la gestion du site. En 1981, alors qu'il venait d'être élu président de la République, François Mitterrand demandait le lancement d'un programme de recherche archéologique sur ce site hautement symbolique qui avait connu une éphémère unité gauloise en 52 avant notre ère et où Jules César écrivit les premières de l'histoire d'un territoire qui devait bien plus tard devenir la France. Un autre argument pesait en faveur de Bibracte : le site était dans la circonscription électorale du parlementaire qu'avait été Mitterrand pendant 35 ans.

Ces circonstances exceptionnelles expliquent que Bibracte ait fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'autorité nationale et que l'on y ait mis en place un outil de gestion original. La reprise des fouilles, qui eut lieu en 1984, se fit en effet grâce à la mobilisation d'universités de plusieurs pays européens, jusqu'au-delà du Rideau de Fer (Hongrie, Tchécoslovaquie). Dans le même temps, l'activité nouvelle que connaissait le site provoquait un afflux de visiteurs qu'il fallait gérer. Le site fut finalement inscrit sur la liste des Grands Travaux de l'Etat en 1989. Un outil de gestion de statut privé (société d'économie mixte), associant l'Etat et les collectivités territoriales, fut mis en place pour porter un important programme d'investissements qui consista à s'assurer la maîtrise foncière des lieux, par la constitution d'une propriété publique de 950 ha, et la construction d'équipements qui furent inaugurés par le même François Mitterrand en 1995.

La société d'économie mixte a laissé la place en 2007 à un établissement public de coopération culturelle (EPCC). Ce nouveau type d'établissement public a été créé par la voie législative en 2001 pour permettre une gestion partenariale d'équipements culturels lourds (musées, scènes de spectacle...). Son principe consiste à confier la gestion de l'équipement à un établissement autonome, la définition de la politique de l'établissement et son financement étant assurés par un conseil d'administration auquel siègent des représentants des collectivités fondatrices. Ce mode de gestion a au moins deux mérites : la mutualisation des politiques et des moyens de différentes collectivités et un mode de gestion dans lequel sont clairement réparties les responsabilités entre élu (définition des grandes orientations) et directeur (gestion opérationnelle de l'établissement). Dans le cas de Bibracte, le passage

au statut d'EPCC n'a fait que renforcer le mode de gestion qui était à l'œuvre dans la société d'économie mixte.

BIBRACTE est donc aujourd'hui le nom de l'établissement public qui assure simultanément la gestion et l'animation :

- du site archéologique de Bibracte,
- du Centre archéologique européen,
- du musée de la Civilisation celtique.

L'établissement a pour principaux membres l'Etat, le Conseil régional de Bourgogne, les Conseils généraux des départements de la Nièvre et de la Saône-et-Loire et le Parc naturel régional du Morvan.

BIBRACTE contrôle donc une chaîne opératoire complète, qui comprend d'une part la conservation du site et son étude, d'autre part sa mise en valeur et l'accueil du public. Cette situation permet d'éviter les points de faiblesse qui naissent habituellement du grand nombre d'interlocuteurs institutionnels concernés par les différentes étapes de cette chaîne opératoire : ministères en charge de l'écologie et de la culture pour ce qui concerne les aspects réglementaires liés aux sites protégés, ministères en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur pour ce qui concerne l'accueil de chercheurs et d'étudiants, ministères en charge de la culture (encore), de l'éducation et du tourisme pour ce qui concerne l'accueil du grand public, sans compter les différents niveaux de collectivités dans un pays où plusieurs dizaines de milliers d'autorités publiques se partagent la conduite de l'action territoriale.

Pour faire face aux différentes missions qui incombent à l'établissement, l'équipe de BIBRACTE, forte d'une trentaine de collaborateurs, comprend des compétences très variées.

La direction de la recherche, de la formation et du développement culturel est assurée par le directeur général, archéologue de formation, dont les trois responsabilités principales, outre les tâches d'administration générale, sont l'animation du programme de recherche, la construction d'une offre culturelle (expositions...) et le développement de coopérations. Il est assisté de deux adjoints, l'un pour la gestion opérationnelle du programme de recherche, l'autre pour la programmation culturelle et la communication. Son équipe comprend également un gestionnaire des collections, un restaurateur, un documentaliste, un photographe, un topographe, une cellule éditoriale forte de deux personnes, un service éducatif fort de deux permanents et d'une quinzaine de guides vacataires, et deux assistantes administratives.

La direction de la logistique et du patrimoine comprend cinq techniciens pour le service de maintenance et d'entretien, deux personnes pour la cellule achats et marchés publics, quatre agents d'accueil, une chargée de promotion touristique, une assistante commerciale et une assistante administrative. Le directeur de la logistique peut en outre s'appuyer sur une quinzaine de personnes auprès d'entreprises sous-traitantes, qu'il s'agisse d'hôtellerie (avec 10.000 nuitées et 30.000 repas servis annuellement), d'entretien du site ou d'exploitation forestière (environ 5000 m³ de bois commercialisés annuellement).

L'équipe est complétée par une direction administrative forte de trois personnes.

Le directeur général de l'établissement est enfin entouré de trois comités consultatifs :

- un conseil scientifique constitué de huit experts internationaux, qui aide à définir la politique scientifique et culturelle et en assure l'évaluation ;
- un comité de gestion du site qui élabore les décisions relatives à la gestion du site et à sa mise en valeur et comprend de représentants des administrations concernées (ministères de la Culture et de l'Ecologie) ;
- un comité d'exploitation du site qui fédère les collectivités et opérateurs publics locaux qui sont les partenaires de BIBRACTE en matière touristique.

Un plan de gestion durable du site

L'élaboration d'un plan de mise en valeur du site est le fruit de tâtonnements successifs [9]. L'évocation in-situ de la ville gauloise relevait a priori de la gageure : les vestiges ne sont jamais monumentaux et ils sont d'une extrême fragilité, voire évanescents, lorsqu'il s'agit – comme c'est très souvent le cas – des traces fugaces de constructions en bois. Qui plus est, l'ensemble est dispersé sur une très vaste superficie et masqué par une forêt très dense. Le moment le plus favorable pour percevoir les restes de la ville est donc celui où les archéologues travaillent sur le terrain, à la belle saison. C'est pour cela que l'on a toujours favorisé la visite accompagnée des chantiers de fouille, à la manière du tourisme industriel : on y expose les méthodes de travail des archéologues autant que le résultat de leurs recherches.

A la suite de restaurations et mises en valeur de différents vestiges réalisés dans les années 1990, notamment à la Porte du Rebut, une des principales entrées de la ville, on a vite constaté que ces interventions ponctuelles ne pouvaient suffire à rendre perceptibles l'échelle de la ville antique et les particularités de son urbanisme. Pour cette raison, on a entrepris une recherche pilote avec l'aide d'un architecte paysagiste, dont le rapport, remis en 2006, fut intitulé, de façon quelque peu provocatrice, *La Mise en valeur des sites archéologiques invisibles* [10].

L'étude part donc du constat que la modestie des vestiges visibles d'architecture antique, dispersés sur une grande étendue, incite à consacrer à l'«environnement naturel» au moins autant d'attention qu'aux vestiges – la forêt, composante majeure de l'identité du site, étant responsable de la «magie des lieux». On distingue le motif (la « figure »), qui est le détail significatif à montrer, de son cadre (le « templum »), l'ensemble constituant un « lieu ». On insiste donc sur les axes suivants :

- la lisibilité des logiques de relief (assise géographique) ;
- l'intelligibilité des espaces signifiants du point de vue archéologique : chaque ensemble de vestiges (motif) devant être compréhensible sans l'aide d'accessoires, il faut impérativement mettre en scène l'antériorité des vestiges par rapport aux éléments constitutifs du paysage moderne et aux interventions destinées à la mise en valeur ;
- le pouvoir de séduction des espaces, chaque ensemble de vestiges devant s'inscrire dans un cadre séduisant au regard.

Ces axes ont conduit à la construction d'un projet d'évolution à long terme du couvert forestier destiné à révéler l'assiette topographique de la ville et à établir un répertoire de scénarios de mise en valeur (fig. 9). Les interventions de mise en valeur s'inscrivent désormais dans ce cadre, quelle que soit leur importance (simple remodelage du terrain à l'issue d'une fouille, consolidation de vestiges, installation plus lourde de protection ; fig. 10).

Synthèse

Bien que BIBRACTE soit le résultat d'un projet décidé au plus haut niveau de l'État, il est sans doute utile de rappeler que l'établissement actuel et les équipements qu'il gère sont le fruit d'un développement largement empirique et d'une histoire qui n'a pas toujours été exempte de débats contradictoires, entre l'État, les acteurs politiques locaux et les archéologues. Ces derniers ont vu leurs espérances largement rattrapées par les ambitions des politiques, à tel point qu'ils ont pu, par moments, avoir le sentiment que la gestion du site leur échappait. Rappelons ainsi que les archéologues qui participaient aux premières campagnes de fouille, au milieu des années 1980, étaient loin d'imaginer l'ampleur que prendrait l'entreprise. Bibracte a donc bénéficié d'heureux concours de circonstances et des bonnes intuitions de quelques-uns. Le programme de recherche a eu le bon goût de s'internationaliser par nécessité (car on manquait d'archéologues français spécialistes du sujet) au moment où la construction européenne avait besoin d'initiatives symboliques ; la structure de gestion, qui devait être une solution provisoire, le temps des constructions, s'est révélée suffisamment robuste et efficace pour pouvoir être maintenue quinze années...

De cette histoire atypique, est née un équipement original et d'une certaine façon paradoxal, parce qu'il allie ce que l'on a coutume d'opposer ou du moins de traiter de façon séparée, par exemple :

- le local et l'international : un ancrage fort sur un site patrimonial du Morvan et un fonctionnement fondé sur des réseaux scientifiques résolument européens ;
- le culturel et le rural : Bibracte est l'exemple unique d'un équipement culturel décidé au niveau national et implanté en pleine campagne (moins de 50.000 habitants dans un rayon de 50 km) ;
- le patrimoine culturel et l'environnement : l'intérêt du site de Bibracte / Mont-Beuvray vaut autant pour ses qualités environnementales (forêt séculaire au cœur d'un paysage préservé de bocage) que pour ses vestiges archéologiques (ceux de la plus importante agglomération de la Gaule à l'époque de César) ;
- le scientifique et l'économique : l'établissement Bibracte gère une chaîne opératoire complète – conservation, étude et mise en valeur d'un site, exploitation culturelle et touristique, les activités de recherche contribuant notamment au renouvellement incessant de l'offre touristique ;
- l'échelon politique local et l'échelon national : l'État / ministère de la Culture est résolument le chef de file des partenaires publics de Bibracte, mais les collectivités locales (Région, départements, Parc naturel régional) sont étroitement associées à sa gestion.

Bibracte peut donc être considéré comme une sorte de laboratoire où l'on expérimente la façon de traiter conjointement la recherche archéologique, la gestion du patrimoine, la coopération internationale, la revitalisation d'un territoire rural... au moyen d'un outil de gestion intégrée lié à un site patrimonial emblématique. L'histoire qui s'est déroulée ces vingt-cinq dernières années au Mont-Beuvray, avec ses succès et ses moments difficiles, constitue un important capital d'expérience qui témoigne, selon nous, de l'intérêt de ce mode de gestion qui prend en compte à la fois les exigences de conservation et de connaissance des spécialistes et les besoins d'appropriation des communautés locales.

(*) cet article est la version française d'une communication au Xe forum international *Le Vie dei Mercanti*, tenu à Caserte et Capri en mai 2012

Références bibliographiques

- [1] CAUDAL, Sylvie. Les conditions juridiques de la gestion intégrée de l'environnement. In PRIEUR, Michel. *Vers un nouveau droit de l'environnement ?* Limoges: CIDCE, 2003, p. 149-164. www.cidce.org/publications/sommaire%20rio.htm
- [2] MITCHELL, Nora, RÖSSLER, Mechtild, TRICAUD Pierre-Marie. *World Heritage cultural landscapes : a handbook for conservation and management*. Paris: UNESCO, 2011. World heritage papers, 26. http://whc.unesco.org/documents/publi_wh_papers_26_en.pdf
- [3] *Council of Europe Framework Convention on the Value of Cultural Heritage for Society* (Faro, 27.X.2005). <http://conventions.coe.int/Treaty/EN/Treaties/Html/199.htm>
- [4] PICKARD, Robert. *Guidance on the development of legislation and administration systems in the field of cultural heritage*. Strasbourg: Council of Europe, 2011.
- [5] Règlement d'usage du label "Grand Site de France". www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Reglement_d_usage_label- Version_revisee_2010.pdf
- [6] ROMERO, Anne-Marie. *Bibracte : l'aventure archéologique sur le mont Beuvray*. Glux-en-Glenne : BIBRACTE, 2006.
- [7] GUICHARD, Vincent. Bibracte : une expérience de gestion intégrée d'un site archéologique. In BENKOVÁ, Irena, GUICHARD, Vincent. *Gestion et présentation des oppida : un panorama européen*, actes de la table-ronde de Beron (CZ), 26 septembre 2007. Glux-en-Glenne: Bibracte, 2008, p. 71-84. Bibracte, 15. www.bibracte.fr/fic_bdd/contenu_fr_fichier/1305033645409.pdf
- [8] GUICHARD, Vincent, PLAZA, Pascale. Bibracte, ou l'archéologie en pleine nature. *Cahier Espaces* n° 109, juillet 2011, *Mise en découverte des espaces et sites naturels*. www.revue-espaces.com/librairie/8061/mise-decouverte-espaces-sites-naturels.html
- [9] BARNOUD, Paul, BOURA, Frédérique, GORLIER, Jacques, GUICHARD, Vincent. L'aménagement de l'oppidum gaulois de Bibracte : chronique de quinze années de tâtonnements. In BALSAMO, Isabelle. *Vestiges archéologiques en milieu extrême*, actes de la table ronde de Clermont-Ferrand (2000). Paris: Centre des monuments nationaux, 2003, p. 150-163.
- [10] GUICHARD, Vincent, CHAZELLE, Claude. Mettre en valeur l'invisible : réflexions sur le site archéologique de Bibracte (Nièvre, France). In BELLET, Michel-Edouard, CHAZELLES, Claire-Anne de. *De la restitution en archéologie*, actes du colloque de Béziers (2004), Paris: Centre des monuments nationaux, 2007, p. 263-272. www.monuments-nationaux.fr/fichier/editions_livre/662/livre_pdf_fr_restitution.pdf

Illustrations



Fig. 1 : Le Mont-Beuvray (Bourgogne), site de l'ancienne Bibracte (© René Goguey).

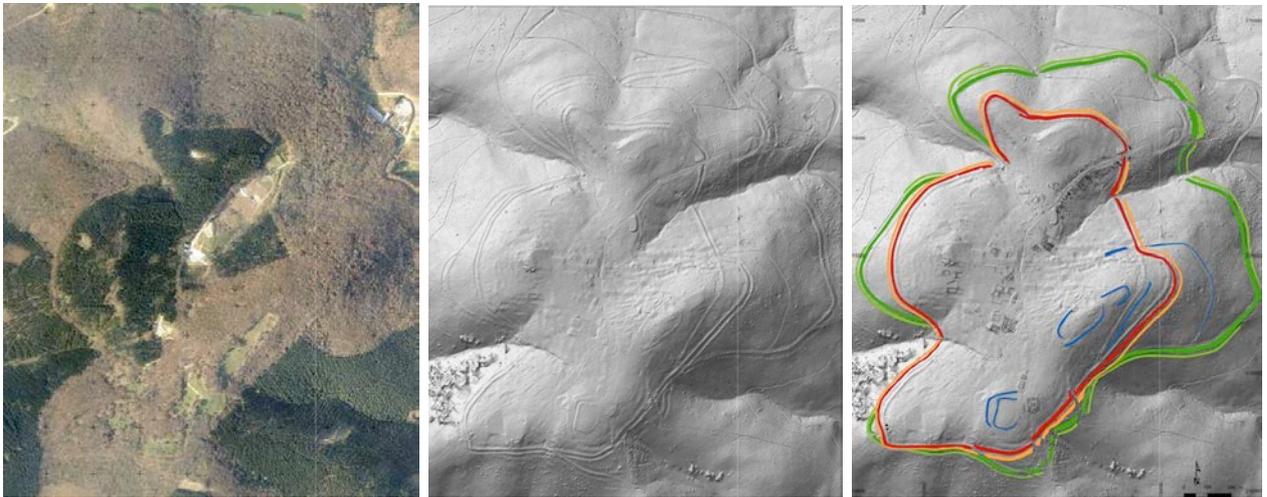


Fig. 2 : Les principales structures archéologiques de Bibracte sont ses deux lignes de fortification, bien visibles sous forme de limites de végétation et d'accidents topographiques sur le relevé LIDAR (© BIBRACTE).



Fig. 3 : La couverture forestière du Mont-Beuvray (ici à l'emplacement d'une ligne de fortification) crée une ambiance particulière qui contribue à l'intérêt du site (Antoine Maillier © BIBRACTE).



Fig. 4 : Le Centre archéologique européen, avec son extension (en cours de construction) qui abrite le centre régional de conservation et d'étude des collections archéologiques de Bourgogne (architecte : Pierre-Louis Faloci ; Antoine Maillier © Bibracte).



Fig. 5 : Le site de Bibracte est organisé comme un parc archéologique et naturel, dont l'entrée est matérialisée par le musée, situé au pied de la colline du Mont-Beuvray (© Bibracte).



Fig. 6 : Vues extérieure et intérieure du musée de Bibracte (architecte : Pierre-Louis Faloci ; © Daniel Osso & Antoine Maillier © Bibracte).



Fig. 7 : Le programme de recherche archéologique sur le Mont-Beuvray réunit des équipes universitaires d'une dizaine de pays (Antpine Maillier © Bibracte).



Fig. 8 : L'offre culturelle de Bibracte comprend des expositions d'archéologie, des accueils d'artistes et un festival biennal, *Repérages*, qui rassemble à chaque édition des représentants d'une scène artistique européenne différente (Antoine Maillier © Bibracte).



Fig. 9 : L'évolution envisagée du paysage du Mont-Beuvray, à partir de l' « état initial » de 2005, puis en 2012, en 2025 et en 2090 (© Claude Chazelle / Bibracte).



Fig. 10 : L'abri conçu pour protéger des vestiges architecturaux particulièrement importants – ceux d'un forum du milieu du 1^{er} siècle avant notre ère – et formé d'une structure métallique légère dont les pièces pèsent 42 kg chacune (architecte : Paul Andreu ; Antoine Maillier © Bibracte).